

Province de Québec
Municipalité régionale de
comté de Pierre-De Saurel

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Pierre-De Saurel, tenue à la salle des comités de la MRC, au 50, rue du Fort, à Sorel-Tracy, le mercredi 1^{er} mai 2013, à 19 h, sont présents :

Madame la Conseillère régionale,
Messieurs les Conseillers régionaux,

Présences	Réjean Dauplaise	Sorel-Tracy
	Robert Dupuis	Saint-Ours
	Olivar Gravel	Saint-Joseph-de-Sorel
	Louis R. Joyal	Yamaska
	Charles Lachapelle	Saint-Gérard-Majella
	Pierre Lacombe	Sainte-Anne-de-Sorel
	Maria Libert	Saint-Aimé
	Denis Marion	Massueville
	Claude Pothier	Saint-Roch-de-Richelieu
	Gilles Salvas	Saint-Robert

tous conseillers de la Municipalité régionale de comté de Pierre-De Saurel formant le quorum sous la présidence de M. Gilles Salvas, préfet.

NOTE : Aucun représentant des municipalités de Saint-David et de Sainte-Victoire-de-Sorel ne participe à cette séance.

Est également présent : M. Denis Boisvert, directeur général et secrétaire-trésorier.

Constatation de
l'avis de
convocation

Les membres constatent la régularité de l'avis de convocation à cette séance extraordinaire.

2013-05-99
Adoption de
l'ordre du jour

Il est proposé par M. le Conseiller régional Pierre Lacombe, appuyé par M. le Conseiller régional Sylvain Dupuis, que l'ordre du jour soit adopté sans modification.

Adoptée à l'unanimité

2013-05-100
Estimation du
contrat de
services
professionnels
dans le cadre du
projet de
construction de
l'écocentre
régional.

CONSIDÉRANT que la MRC a lancé un appel d'offres public pour les services professionnels requis dans le cadre du projet de construction de l'écocentre régional (ouverture des soumissions prévue le 3 mai 2013);

CONSIDÉRANT que l'article 961.2 du Code municipal du Québec prévoit que tout contrat qui comporte une dépense de 100 000 \$ ou plus doit, avant l'ouverture des soumissions et la conclusion du contrat, avoir fait l'objet d'une estimation par la MRC;

CONSIDÉRANT le rapport d'estimation présenté en ce sens;

Il est proposé par M. le Conseiller régional Claude Pothier, appuyé par M^{me} la Conseillère régionale Maria Libert, que le Conseil de la MRC, conformément à ce rapport, estime à 127 500 \$ le contrat de services professionnels (architecture et/ou ingénierie) dans le cadre du projet de construction de l'écocentre.

Adoptée à l'unanimité

2013-05-101
Levée de la
séance

Il est proposé par M. le Conseiller régional Olivar Gravel, appuyé par M. le Conseiller régional Réjean Dauplaise, que la séance soit levée à 19 h 10.

Adoptée à l'unanimité

Préfet

Greffière